



POINT D'INFORMATION

Bulletin d'informations municipales - Hors série - Février 2026

Depuis plusieurs années, trois sites ont été identifiés pour accueillir de nouveaux logements. Pour diverses raisons, les travaux ont été interrompus depuis plusieurs mois. Le 20 février, une réunion s'est tenue en présence du bailleur 1001 Vies Habitats pour faire le point sur la situation. La commune tient à vous faire part des toutes dernières décisions prises lors de cette réunion.

TERRAIN 1 : RUE DES SAULES

Abandon du projet de logements à La Plagne et remise en état du site.

La construction des 31 logements, arrêtée depuis plusieurs mois en raison de difficultés rencontrées lors des travaux de terrassement, est définitivement abandonnée par le bailleur "1001 Vies Habitat".

Concrètement, à la demande de l'expert auprès du tribunal, 1001 Vies Habitat doit :

- Nettoyer, purger le site et évacuer les eaux accumulées pour éviter toute nuisance.
- Sécuriser et remettre en état le site.

Le chemin rural sera remis en état et consolidé pour permettre son accès aux exploitants agricoles et aux randonneurs.

Suite à l'adoption du PLUI en 2020 et à la modification du zonage, il n'est plus possible de construire sur l'ensemble de cette parcelle.

TERRAIN 2 : GRANDE RUE

Abandon du projet de logements.

L'ancienne école de La Plagne devait être transformée en logements. Suite à un recours du voisinage, le bailleur renonce au permis de construire. La commune s'est portée acquéreur de ce site. Les négociations sont en cours, et dès qu'elles aboutiront, vous serez informés de l'avenir de ce terrain.

TERRAIN 3 : RUE DE LA LIBÉRATION

Devant les difficultés rencontrées par 1001 Vies Habitat avec l'ensemble des entreprises intervenantes sur le chantier, le bailleur abandonne le projet en Centre-bourg et doit :

- Nettoyer et purger le site pour éviter toute nuisance.
- Sécuriser et remettre en état le site.

De ce fait, la municipalité doit se mettre en recherche d'un nouveau bailleur.

Ces décisions nous permettent de sortir de situations de blocage.

Vous serez informés des calendriers et des modalités de réalisation au fur et à mesure de l'avancement des projets.